

Tortures au Burundi

Deutsche Welle, 07.07.2016 Des agents du Service national de renseignement burundais ont torturé et maltraité plusieurs opposants prosumés au gouvernement. C'est ce que dénonce l'ONG de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) aujourd'hui dans un communiqué. Des membres de la police et de la ligue des jeunes du parti au pouvoir - les Imbonerakure - seraient également impliqués dans ces actes.

Yusra Hallak a interviewé Carina Tertsakian, chargée du programme Burundi et Rwanda de HRW. Carina Tertsakian, HRW: Ce sont des actes de torture vraiment inimaginables - par exemple des agents du service national de renseignement, qui ont frappé des détenus avec des marteaux, avec des barres en acier, qui ont fracassé les os de certains détenus avec des marteaux, qui ont versé du plastique fondu sur les détenus. Ils leur ont envoyé des charges électriques. Dans d'autres cas, ils ont attaché des cordes autour des parties génitales des hommes et les ont tirés. : Vous décrivez des scènes de torture horribles, qui permet de telles activités ? C.T. : Les agents du service national de renseignement semblent capables de continuer avec ces pratiques, en toute impunité, parce que personne ne leur demande de rendre des comptes. DW : Est-ce qu'on peut affirmer que des personnes haut placées seraient mises en cause ? C.T. : Ce sont des agents des services nationaux de renseignement, ou des policiers dans ces différents endroits, qui pratiquent la torture, mais il y a eu aussi des autorités, des responsables supérieurs à la fois au service de renseignement et également à la police. Le point important aussi à souligner, c'est que le chef, l'administrateur général du service national de renseignement rend compte directement au Président de la République. Donc la responsabilité incombe également au Président, pour s'assurer que les personnes responsables soient traduites en justice. DW : Et avez-vous eu des réactions de la part du gouvernement ? C.T. : Nous avons écrit justement au chef du service national de renseignement, qui ne nous a pas répondu. Nous avons écrit également au ministre de la Sécurité publique. Lui nous a répondu par écrit une lettre de cinq pages, dans laquelle il nie, il dit que c'est impensable, il dit qu'il peut y avoir de la part de la police a commis des bavures. DW : Pourtant vous avez eu des plaintes ? C.T. : Nous avons reçu de très nombreuses plaintes, de très nombreux témoignages de victimes qui ont souffert énormément aux mains des agents de renseignement et de la police, donc la réponse du ministre est en décalage avec la réalité telle que nous la connaissons.